



Communiqué de presse
du comité de pilotage du
projet de fusion des
communes de Boudry,
Cortailod et Milvignes



Colombier, le 25 avril 2023

Choix du nom pour le projet de fusion des communes de Boudry, Cortailod et Milvignes

Basse-Areuse l'emporte

La nouvelle commune issue de la fusion de Boudry, Cortailod et Milvignes, si la population décide de lui donner naissance, s'appellera Basse-Areuse. Ses armoiries représenteront une grappe de raisin dorée sur fond bleu avec un chevron vert. Le bureau du comité de pilotage du projet de fusion a présenté ces informations aujourd'hui à Colombier.

Le nom de Basse-Areuse est sorti vainqueur du concours d'idées organisé dans les trois communes de Boudry, Cortailod et Milvignes le mois dernier. Les organisateurs ont reçu pas moins de 348 propositions ! « Le nombre important de réponses reçues montre l'intérêt des citoyens pour ce projet. Beaucoup de propositions étaient très pertinentes. Le choix n'a pas été facile ! » explique Philippe DuPasquier, le président du Comité de pilotage de la fusion, Conseiller communal de Milvignes. Un premier choix a été fait pour retenir une quinzaine de noms. Le comité de pilotage de la fusion (18 personnes, élu-e-s des trois communes) a ensuite voté. Et c'est Basse-Areuse qui l'a emporté.

Un nom évocateur de la région

Basse-Areuse est le nom utilisé pour désigner la région qui s'étend de la sortie des gorges jusqu'à l'embouchure de l'Areuse. Elle englobe la plaine du même nom et les rives du lac qui mènent jusqu'aux coteaux de Cortailod et d'Auvernier. Les trois communes se partagent déjà ce territoire ; elles y puisent depuis longtemps l'eau dans la nappe phréatique qui alimente leur population. Basse-Areuse revêt également une dimension historique : il y a eu dans la région une « Fabrique des Indiennes de la Basse-Areuse », avec 80 employés en 1739. Par ailleurs, plusieurs sociétés et associations actives dans les trois communes portent déjà ce nom. Le nom Basse-Areuse permet à ses habitants de s'identifier à ce nouveau territoire, et de situer clairement la nouvelle commune dans le canton.

D'azur et d'or

Quant au nouveau blason, il est "d'azur, à un chevron d'argent chargé d'un chevron de sinople, et à une grappe d'or au rameau en T brochant sur le tout". Voilà pour la description des armoiries en vocabulaire héraldique. En d'autres termes, il représente une grappe de raisin dorée sur fond bleu (pour le lac, les rivières et le ciel) avec un chevron vert (pour les vignes et les forêts). Des éléments naturels communs aux trois localités. Il est le fruit des réflexions d'un groupe de travail issu du Comité de pilotage, guidé par l'héraldiste Cédric Delapraz.

A l'écoute de la population

Le processus vers la fusion se poursuit donc, en lien constant avec la population. Trois cafés participatifs ont eu lieu à Cortaillod, Colombier et Boudry entre le 26 janvier et le 2 février dernier, au cours desquels plus de 200 personnes ont pu dialoguer avec les autorités communales. Des thèmes comme la mobilité, la qualité de vie ou encore la proximité ont été abordés dans différents ateliers. Juste avant, en décembre, un sondage mené dans la population avait obtenu plus de 1000 réponses (résultats à disposition sur www.fusion-bcm.ch).

Les prochaines étapes

Un nouveau sondage dans la population est lancé. Il questionne la population sur l'influence que pourrait avoir la fusion sur les services à la population, l'identité des localités ou encore la fiscalité. Il doit permettre d'évaluer dans quelle mesure les habitants s'attendent à être touchés dans leur vie quotidienne par une fusion, et se poursuit jusqu'au 15 mai.

Un nouveau café citoyen - regroupant cette fois les habitants des trois communes - se tiendra à Cortaillod le 25 mai.

La convention de fusion est en cours d'élaboration. Les travaux s'achèveront à l'été. Les Conseils généraux se positionneront le 14 septembre et une votation populaire pourrait se tenir le 26 novembre 2023. La nouvelle commune fusionnée verrait le jour au 1er janvier 2025.

Contacts :

Philippe DuPasquier, président du COPIL, 079 638 01 23

Virginie Pilault, responsable communication, 078 618 89 43